

Boulange**Cause animale : une belle collecte et des choses à savoir**

Antoine Falchi, maire, et Laetitia Damarin-Secret ont reçu, durant la semaine, les généreux donateurs.

Durant la semaine passée, du 10 au 15 juin, la municipalité de Boulange organisait une collecte au profit du refuge pour animaux de Moineville. Le moins que l'on puisse dire est que cette opération a été une belle réussite. L'occasion de rappeler également les dispositions à prendre si vous possédez un animal.

Durant cette semaine, de nombreuses personnes n'ont pas hésité à faire un crochet en mairie pour y déposer des dons alimentaires, telles croquettes adultes et chatons, boîtes de pâtée mais aussi de la litière, des produits nettoyants, des couvertures, plaids et serviettes de bain entre autres. De nombreux allers-retours vers la mairie ont été une manière de venir en aide aux animaux, chiens, chats qui se retrouvent en difficulté. Ce fut une belle récolte : une première très fructueuse et qui témoigne de l'intérêt des habitants pour la vie des animaux. Cela permettra d'aider le refuge de référence de la commune « SOS Jolibois Moineville ».

● **Animaux perdus**

La mairie de Boulange s'est dotée d'un lecteur de puce et a

désormais accès au fichier d'identification des animaux domestiques. Si vous trouvez un animal errant, vous êtes invités à vous rendre en mairie, depuis ce 15 juin, pendant les horaires d'ouverture habituels, ou il est possible d'adresser un message privé via Facebook. Si l'animal est tatoué ou pucé, la mairie sera en mesure de retrouver son propriétaire.

● **Chiens sans laisse**

En général, les chiens doivent être maintenus en laisse dans certains endroits ou s'ils représentent un danger pour autrui. Les chiens désignés comme de 1re catégorie (chiens d'attaque) ou 2e catégorie (chiens de garde et de défense) doivent impérativement être tenus en laisse dans les espaces publics. Il est essentiel que les propriétaires tiennent leur chien en laisse s'il présente un risque pour les personnes ou d'autres animaux domestiques, et les propriétaires sont tenus comme responsable. Conformément au règlement sanitaire départemental, les chiens peuvent circuler en zone urbaine sur la voie publique s'ils sont tenus en laisse. Le non-respect de cette règle expose le propriétaire à une amende de 750 €.

Boulange**La comédie musicale de l'atelier chant du Sillon a été « grandiose » !**

Les jeunes artistes ont impressionné par leur maîtrise et leur talent.

Ce samedi, à l'espace Riom de Boulange, l'atelier chant du Sillon a offert un spectacle unique, avec une comédie musicale baptisée "Et Sillon parlait". Une prestation parfaite devant une salle où il ne restait plus une seule place...

« **G**randiose », « exceptionnelle », « magnifique », les qualificatifs ne manquaient pas pour décrire la comédie musicale proposée par l'atelier chant du Sillon.

L'école de chant, sous la direction de Séfora Bouanani, a signé une belle page de son histoire et surtout, elle a gratifié le nombreux public d'une soirée qui restera dans les annales de l'association.

Vice-présidente de l'association Le Sillon, Ghislaine Patel-la accueillait Alexandra Reb-

stock-Pinna et Mahieu Weis, en leur qualité de conseillers départementaux. Antoine Falchi, maire de Boulange, heureux de participer à ce spectacle sans pareil : tous trois ont félicité le travail de tous pour cette représentation.

Le Sillon accompagne depuis plusieurs années les initiatives jeunes grâce au travail et au suivi rigoureux de sa directrice Sophie Boët, pour que de beaux projets, comme celui-ci, se concrétisent.

Cela fait un an que les jeunes filles ont eu cette idée. Aujourd'hui Amaïa, Lilou, Lorine, Cécile, Lou, Ambre, Emy, Gwenaelle, Gulia, ainsi que Ruby qui n'a pas pu être présente, encadrées par Séfora, professeure, et Franck, pour la partie instrumentale, ont accompli un rêve, un rêve partagé par les parents, impressionnés par la qualité du spectacle. Erwan François, intervenant breakdance au Sillon et les jeunes de

l'activité qui s'associent à ce projet, et encore Marc Aubertin, Audrey Fiorini et enfin les 32 élèves de la chorale Victor-Hugo, tous ont tenu leur rôle et sont également à la pointe de ce succès remporté.

● **Une cinquantaine d'enfants et du talent à revendre**

Ce sont, en tout, plus d'une cinquantaine d'enfants concernés par ce projet, mais également toute une jeune équipe la "team comédie musicale". Que dire encore de ce duo que formait Amélie et Lucie, un duo à couper le souffle et qui prenait à son compte la description d'un voyage à travers les temps. De part leurs tenues, et leur prestation sur scène, elles ont elles aussi déclenché un tonnerre d'applaudissements.

Tous ont vécu une superbe aventure, soutenus par un public, tout acquis à leur cause.

Villerupt

Jean-Pierre et Sergine Iovalone fêtent leur jubilé d'or

► **Bloc-notes**
Audun-le-Tiche